

tenue sous la présidence de Monsieur CLEN, assisté(e)
de Madame CUNY et Madame LEJEUNE, Conseillères
En présence de Monsieur DEDEREN, Rapporteur public
Madame SOLANA, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2500626	RAPPORTEURE: Madame Adèle LEJEUNE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 26 décembre 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de renvoi.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur O	JAIDANE RIADH (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
02)	DOSSIER N° 2500274	RAPPORTEURE: Madame Adèle LEJEUNE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 17 décembre 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de renvoi.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame E	Maître OUDDIZ-NAKACHE Katia (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
03)	DOSSIER N° 2503886	RAPPORTEURE: Madame Lucie CUNY
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 12 mai 2025 portant refus d'admission exceptionnelle au séjour.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame O	Maître CHAMBARET Nicolas (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

10 heures 30

04)

DOSSIER N° 2504254

RAPPORTEURE: Madame Lucie CUNY

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 18 avril 2025 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de renvoi.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur S

Défendeur

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Représentants des parties

Maître EL MORTAJA OUKHITI Soufyane (Cour)

Arrêté le 16/02/2026